



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

parcs nationaux

Question au Gouvernement n° 1786

Texte de la question

PARCS NATIONAUX

M. le président. La parole est à M. Jean-Pierre Giran, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.
M. Jean-Pierre Giran. Madame la secrétaire d'État chargée de l'écologie, la conférence de Copenhague constitue une grande espérance pour tous ceux qu'inquiètent le réchauffement climatique et la perte de biodiversité qui lui est liée.

Dans le débat qui s'ouvre, la France joue un rôle majeur et dispose d'atouts particuliers, dont l'expérience et l'expertise des parcs nationaux ne sont pas les moindres. Par leur situation géographique, dispersée sur l'ensemble du globe, par les suivis scientifiques dont ils bénéficient depuis près d'un demi-siècle, par la relative intangibilité de leurs territoires, les parcs nationaux constituent des lieux d'information et d'étude privilégiés. C'est le cas de nos parcs de montagne des Alpes et des Pyrénées, qui étudient depuis longtemps le recul des glaciers et ses conséquences sur les différentes espèces.

C'est le cas également des parcs maritimes de la Guadeloupe, de Port-Cros et des Calanques, qui analysent sous différentes latitudes le niveau des mers et des océans ainsi que l'effet de l'augmentation de la température sur la biodiversité marine.

C'est le cas enfin des parcs forestiers tropicaux de la Guadeloupe, de La Réunion et de Guyane, qui participent à une veille écologique fondamentale eu égard au rôle de réservoir de carbone joué par les forêts.

Madame la secrétaire d'État, face aux défis que nous devons relever, et dans l'attente de la création de trois nouveaux parcs nationaux, pouvez-vous nous indiquer les liens que vous souhaitez établir entre les parcs nationaux et les grands enjeux des années à venir : le climat, bien entendu, mais aussi la biodiversité, dont 2010 sera l'année mondiale ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à Mme Chantal Jouanno, secrétaire d'État chargée de l'écologie.

Mme Chantal Jouanno, *secrétaire d'État chargée de l'écologie*. Monsieur le député, je vous remercie de votre question, car nous avons tous, à juste titre, les yeux tournés vers Copenhague et la question du climat, pleinement liée à celle de la biodiversité. Ce matin même, nous avons lancé, avec Michel Havard et Martial Saddier, une concertation en vue de l'élaboration d'un plan national d'adaptation au changement climatique. Car il ne faut pas se voiler la face : nous aurons à nous adapter au changement climatique. Quoi qu'il advienne, même si Copenhague réussit, les températures vont, dans notre pays, augmenter de deux, voire de trois degrés. Il en résultera deux milliards de mètres cubes de pertes en eau, sans doute 140 000 logements menacés par la montée des eaux en Languedoc-Roussillon, ainsi qu'une importante diminution de la biodiversité puisque 20 à 30 % des espèces vont disparaître.

Les parcs nationaux, et surtout votre établissement public, ont un rôle majeur à jouer : un rôle d'observation de cette perte de biodiversité et de l'impact des changements climatiques, mais aussi un rôle d'expérimentation. Vous avez d'ailleurs un mode de gouvernance particulier, un peu "grenellien", qui vous permet de mener des expériences que l'on ne fait pas ailleurs. En outre, vous aurez un rôle majeur à jouer dans la mise en oeuvre des trames verte et bleue.

Pour toutes ces raisons, je souhaite que vous soyez l'un des piliers du groupe chargé de réfléchir aux questions de biodiversité, piloté par Michel Havard. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes UMP et NC.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Giran](#)

Circonscription : Var (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1786

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : Écologie

Ministère attributaire : Écologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 décembre 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 9 décembre 2009